

Qu'est-ce que le 1% artistique ?	Depuis 1951, chaque construction publique consacre 1 % de son budget à la réalisation d'une œuvre d'Art pour le lieu même. Il peut s'agir d'une sculpture, d'un vitrail, d'une ferronnerie d'Art, d'une fresque, d'une photographie... Tout établissement construit depuis 1951 possède une œuvre de ce type.
Pourquoi participer?	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'œuvre étant partie intégrante de l'établissement, le dispositif est facile à mettre en place, accessible à tous, permettant de fédérer des projets transversaux. 2. Le dispositif permet de s'approprier le patrimoine culturel local immédiat dans le cadre du Parcours EAC des élèves 3. Le dispositif permet de partager et valoriser ce patrimoine et d'offrir une médiation en direction des familles, et plus largement du public des journées du patrimoine.
Comment savoir si l'établissement possède une œuvre?	Le service Patrimoine et Inventaire a réalisé une étude des œuvres du 1% dans les lycées publics de la région : l'étude est en ligne, à l'adresse ci-dessous. https://patrimoine.regioncentre.fr/gertrude-diffusion/dossier/le-1-artistique-dans-les-lycees-publics-de-la-region-centre-val-de-loire/667a2805-b2db-4cf7-afe7-4a87e8ea1ae5
Quel intérêt pour mes élèves ?	En participant à cette action l'enseignant sensibilise les élèves à la notion de patrimoine local, en insistant sur la proximité et l'intérêt d'une production artistique familière. Les activités à mener peuvent être : <ul style="list-style-type: none"> - étudier une œuvre et/ou son auteur; - créer en se référant à l'œuvre ; - concevoir une médiation.
En AP	Ce projet peut être un support méthodologique. Si l'œuvre n'est pas connue, la préparation de la médiation peut donner lieu à une enquête, auprès de l'architecte du lycée, qui souvent a participé au choix de l'artiste, auprès de l'artiste lui-même, du conseil régional... Cette enquête permet d'apprendre à mener une recherche sur internet, à préparer les entretiens avec les personnes contactées, la rédaction de courriers ou courriels...
Parcours Avenir	Les rencontres et enquêtes menées peuvent permettre aux élèves de découvrir des métiers liés à la création ou à la conservation du patrimoine.
Pistes d'exploitation pédagogiques	L'étude de l'œuvre peut, entre autres, apporter une réponse aux questions suivantes : En quoi l'œuvre est-elle révélatrice de son époque ? Comment s'insère-t-elle dans le milieu architectural local ? La même démarche artistique prévaut-elle pour les autres œuvres du 1% de proximité ? Quels liens existe-t-il entre l'œuvre et les usagers du bâtiment public, voire les pouvoirs publics locaux ayant passé la commande ? Quelle médiation peut-on apporter à cette œuvre en particulier ? En retrouvant les articles de presse, en interrogeant les acteurs ayant pris part à la réalisation du 1% artistique, les élèves peuvent réaliser une étude portant sur la façon dont le projet artistique a évolué, notamment au regard du budget consacré à l'œuvre, des avis des instances décisionnaires. La notion de commande publique, les cadres institutionnels peuvent être abordés.
Pour la liaison 3^{ème} / seconde	Les collèges du secteur peuvent avoir une œuvre dans leurs locaux. Son étude peut constituer un projet commun, de présentation / médiation entre les élèves de collège et de lycée.
Quel calendrier ?	Les journées européennes du patrimoine sont toujours le 3^{ème} weekend end de septembre , donc en pleine rentrée ... L'inscription se fait mi-juin.
	Pour pouvoir mener ce projet à bien, il vaut mieux le préparer avec ses élèves au 3^{ème} trimestre N-1, ainsi l'inscription en juin n'est qu'une formalité, et la médiation de septembre est prête en juin...
Comment s'inscrire ?	<ol style="list-style-type: none"> 1 Le formulaire d'inscription arrive dans les établissements fin mai. 2 Il est à renvoyer après renseignement à daac@ac-orleans-tours.fr pour la date indiquée dessus

<p>En quoi consiste la médiation ?</p>	<p>1 Elle peut être réalisée par une classe, un groupe d'élèves, des enseignants et/ou des référents culture volontaires.</p> <p>2 Elle peut revêtir les formes les plus diverses (cartel, exposé, fiche technique, conférence-débat, reportage photographique, rencontre avec l'artiste et réalisation d'un flyer, enquête, micro expositions, réalisations des élèves mises en regard du 1 %, etc.)</p> <p>L'essentiel est de permettre aux élèves, leurs parents, les passants, d'identifier l'œuvre présente dans l'établissement.</p> <p>3 Si elle est à l'intérieur, vous pouvez en faire une reproduction, laquelle sera affichée avec la médiation pour le weekend du patrimoine.</p>
<p>Quelle valorisation ?</p>	<p>Possibilité de contacter les journaux et les élus locaux, de valoriser le projet sur le site de l'établissement, ou sur le site académique après envoi, d'exposer en dehors de l'établissement suivant les opportunités locales...</p>
<p>Qui peut apporter une aide ?</p>	<p>Enseignants du 2d degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Daac (coordonnées en bas de page) en vous indiquant les enseignants missionnés pour votre département - la DRAC-Centre (consultation de l'extraction régionale de l'inventaire national) - Canopé, - Le service de l'inventaire et du patrimoine du conseil régional